

## SUIVI DES GITES DE PARTURITION DE *MYOTIS EMARGINATUS* – SAISON ESTIVALE 2025

SITE NATURA 2000 « GITES DE HERISSON » FR 8302021

Rédactrice : Sébastien ROUÉ



**Commanditaire :**

CEN Allier  
Maison des associations, Rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE

**CHAUVE-SOURIS AUVERGNE**  
Domaine de Vort  
63500 ORBEIL

**Contact :**

04.73.89.13.46  
[www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)  
[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr)

**Illustrations :** Chauve-souris Auvergne - Utilisation soumise à autorisation

**Citation recommandée :** ROUÉ, S., 2025, Suivi des gîtes de parturition de *Myotis emarginatus* – Saison estivale 2025 et bilan décennal – Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8303021). Chauve-Souris Auvergne, 4 pages

## AVANT-PROPOS ET RAPPELS HISTORIQUES

**Dès 1994, Chauve-Souris Auvergne, grâce à son effort de prospection et d'inventaire, découvre l'existence d'une colonie de Murin à oreilles échancrées sur la commune de Hérisson. Cela fait donc aujourd'hui plus de vingt ans que cette colonie (ou "méta colonie") est suivie.**

L'église de Hérisson d'abord (1994 à 2003), puis la **Maison mousse** (2004 à 2009), ont accueilli cette colonie. **Dès 2006**, chaque site a fait l'objet de la **signature d'une convention de gestion tripartite** (Propriétaire ou Mairie / CEN Allier / Chauve-Souris Auvergne). Ces deux sites peuvent être considérés comme "protégés" et favorables à l'accueil de cette colonie.

Cependant, en **2010** la colonie n'est plus contactée sur aucun de ces deux sites. Une **étude de télémétrie est alors mise en œuvre en 2012** par Chauve-Souris Auvergne, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Gîtes de Hérisson". Celle-ci permet la **découverte d'un nouveau site** abritant la colonie de Murin à oreilles échancrées : 4 rue de l'Abbé Aury, dans le bourg de Hérisson.

Toutefois, le propriétaire de cette habitation privée a clairement exprimé le dérangement que la présence de cette colonie occasionne pour lui. Dans un effort relationnel, les membres de Chauve-Souris Auvergne et du CEN Allier ont réalisé bénévolement en 2014 le nettoyage complet de son grenier (guano de la colonie évacué). Les nuisances étant compréhensibles compte-tenu de l'effectif et de l'emplacement de la colonie, le CEN Allier et Chauve-Souris Auvergne ont également proposé au propriétaire de réaliser un aménagement du grenier permettant de solutionner la situation (financement fonds Natura 2000). Le propriétaire a pourtant fait suivre cette proposition d'un refus ferme d'accès au grenier pour le suivi annuel et a rejeté la proposition. A l'automne 2016, le propriétaire a mis en vente son bien, lequel a été racheté en 2019. Depuis cette date, le suivi peut se dérouler normalement et les rapports sont bons avec le nouveau propriétaire.

Depuis 2023, la colonie s'est reportée dans les caves de la maison Mousse, site pour lequel la concertation est plus délicate, induisant un maintien fragile de la colonie sur site.

➔ La colonie de Murin à oreilles échancrées de Hérisson est une des plus grosses colonies de l'ex Auvergne. Moins d'une dizaine de colonies de parturition y sont à ce jour connues. L'espèce reste rare et est classée "Quasi-menacée" dans la Liste Rouge Régionale des mammifères sauvages (2024).

**Conserver la plus grosse colonie d'ex Auvergne de cette espèce quasi-menacée relève d'un enjeu patrimonial prioritaire local et auvergnat. Cet enjeu souligne toute la pertinence du site Natura 2000 "Gîtes de Hérisson".**



## SUIVI 2025

Le suivi des gîtes de Hérisson a été réalisé le **6 juillet 2025** par **Vicky LOUIS (Chauve-Souris Auvergne)**.

### ✓ **Maison mousse et église**

Maison mousse : La colonie est toujours installée dans les caves de la maison mousse pour cette période 2025. Le comptage d'après photographie a permis d'aboutir à une estimation de 165 individus dont une soixantaine de jeunes probable.

Eglise : 1 Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)



### ✓ **4 rue de l'Abbé Aury**

Comptage par observation à vue. Aucune chauve-souris n'a été observée.

06/07/2025	Maison Mousse	Eglise	4 rue de l'Abbé Aury
<b>Effectif <i>Myotis emarginatus</i> (adultes + jeunes)</b>	165	0	0
<b>Effectif <i>Rhinolophus ferrumequinum</i></b>	NC	1	0

## BILAN 1995 A 2025

La figure ci-après récapitule les suivis de la colonie de *Myotis emarginatus* du site Natura 2000 "Gîtes de Hérisson". Les étiquettes affichées au-dessus des barres du diagramme correspondent à l'effectif total pour l'espèce tous sites confondus pour l'année suivie.

Néanmoins, les variations des dates de comptage (entre mi-juin jusqu'à fin juillet) et/ou la technique de comptage (en sortie de gîte sans jeunes ou avec ou alors à vue dans le gîte ou sur photo avec jeunes) induisent ainsi le fait que les effectifs prennent en compte selon les années les



juvéniles de l'année. Pour exemple, en 2020 et 2021, les effectifs présentés sont les effectifs cumulés adultes & jeunes alors que les effectifs d'adultes étaient en 2020 de 299 et 2021 de 266. Cela complexifie donc les analyses et de ne permet pas d'évaluer les tendances de cette colonie.

⇒ **Au regard des effectifs variables sur la dernière décennie et des analyses menées sur l'étude de télémétrie menée en 2012, il est probable que d'autres gîtes inconnus encore soient occupés ou utilisés par l'espèce sur la commune.**

D'autant que des Grands rhinolophes sont régulièrement présents au sein des sites depuis plus de 10 ans sans que la colonie de mise bas a pu être découverte. Cette espèce est souvent en colonie mixte avec le Murin à oreilles échancrées au sein de gîte de mise bas. Il est donc possible qu'un autre gîte soit présent sur le secteur.

Il apparaît donc nécessaire de **poursuivre ce suivi au long terme**, et ceci de la manière la plus rigoureuse possible (distinction nombre d'adultes et de jeunes) et identique d'année en année (période, méthode de comptage). Idéalement, le comptage devrait avoir lieu entre le 20 juin et le 10 juillet indépendamment des accords des propriétaires. Pour la technique de comptage, il paraît nécessaire de bien harmoniser ces techniques de comptage pour la période estivale en privilégiant un ou plusieurs techniques en fonction de la typologie des gîtes et/ou de l'accessibilité à ces gîtes :

1. Comptage en sortie de gîte (adultes). Pour les espèces à sortie tardive (telles que le Murin à oreilles échancrées ou le Grand murin), ce comptage peut être réalisé avec éclairage rouge ou avec des jumelles/caméras infra-rouges (RECOMMANDÉ pour les colonies monospécifiques) ;
2. Comptage à vue des adultes dans le gîte (en journée) ;
3. Prise de photographie des adultes dans le gîte (en journée) ;
4. Enregistrement vidéo IR & US en sortie de gîte (RECOMMANDÉ pour les colonies plurispécifiques)

Pour le suivis optionnels afin d'évaluer le nombre de juvéniles ou nouveaux-nés, deux options sont possibles à mettre en œuvre afin d'aboutir à une évaluation cohérente :

1. Comptage à vue des nouveaux-nés dans le gîte (de nuit)
2. Prise de photographie des nouveaux-nés dans le gîte (de nuit)



### Evolution des effectifs *Myotis emarginatus*, site Natura 2000 de Hérisson

■ 4 rue de l'Abbé Aury ■ Eglise ■ Maison Mousse

